



Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

Le Front commun se réjouit de l'adoption du nouveau programme de certification RECYC-ECO

Montréal, le 17 janvier 2012 - Suite au dévoilement hier, du nouveau programme de certification pour les produits fabriqués à partir de matériaux recyclés RECYC ECO, le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) considère qu'un autre pas important a été fait dans l'implantation d'une gestion responsable et écologique de nos matières résiduelles au Québec.

Cette mesure découle notamment des recommandations du Comité conjoint sur les matières recyclables dont le FCQGED fait partie. « Voilà maintenant des années que nous réclamions que les entreprises qui mettent sur le marché des produits fabriqués en tout ou en partie avec du contenu recyclé puissent être officiellement reconnues. C'est maintenant une possibilité avec ce nouveau programme qui sera sous l'égide du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) », mentionne Guy Garand, président de l'organisme. « Avec la marque de certification, on sera assurés que ce ne sera pas du maquillage vert comme on voit encore trop fréquemment », poursuit-il.

Sur le plan environnemental, l'utilisation de contenu recyclé dans la fabrication d'un bien de consommation exerce beaucoup moins de pression sur nos ressources naturelles et requiert beaucoup moins d'énergie que pour la production d'un produit fait à partir de matériaux vierges.

-30-

Pour information : M. Karel Ménard : (514) 396-2686